

Un plan de gestion de l'eau pour la préservation du milieu naturel et ses activités

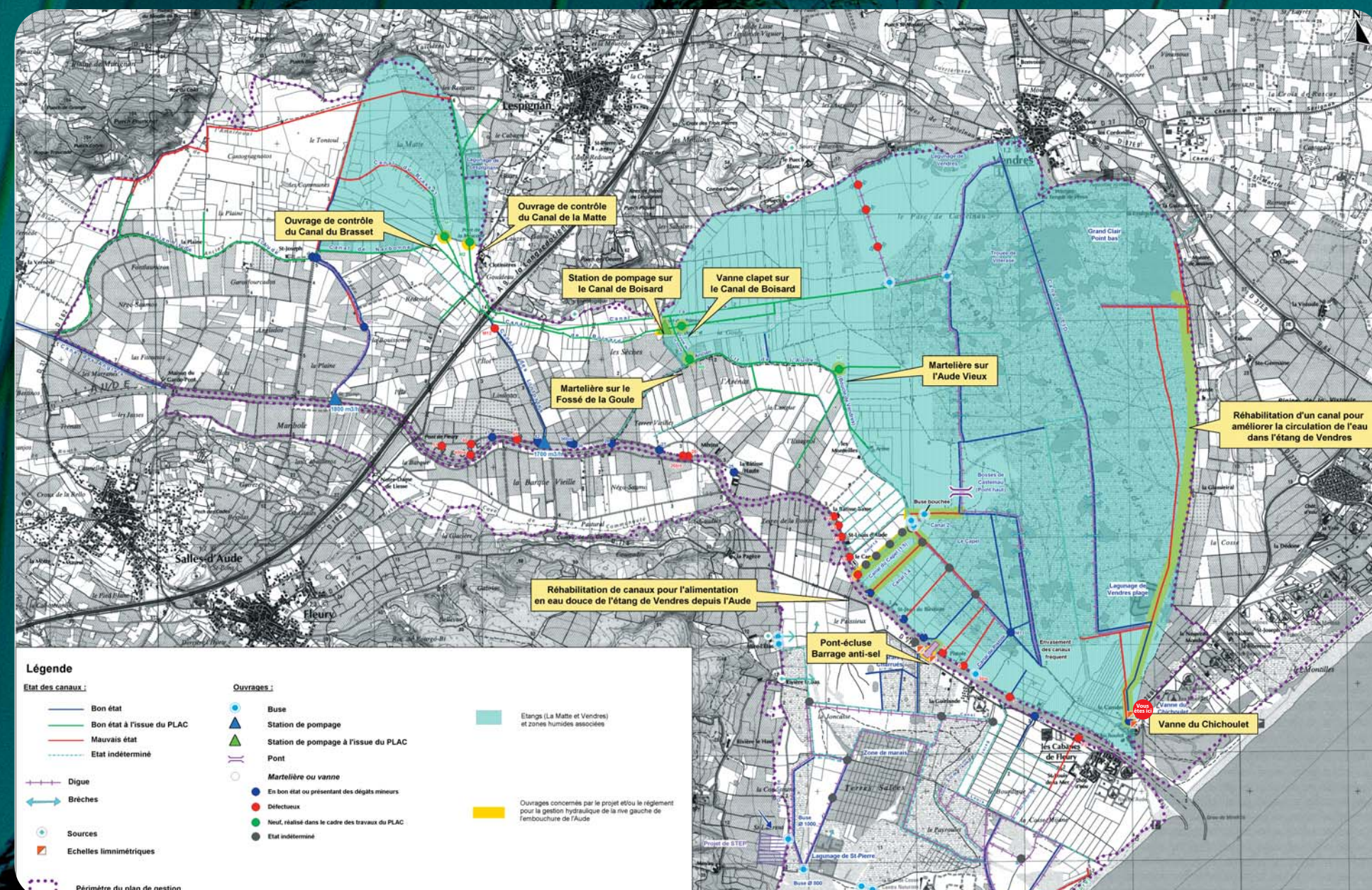
Un réseau hydraulique complexe nécessitant une réhabilitation et des règles de gestion commune partagées par tous

Un réseau dense de canaux a été créé par l'homme au fil du temps pour exploiter et mettre en valeur ces richesses. Sa détérioration, du fait du recul de l'agriculture traditionnelle, conjuguée à des conflits d'usages dans la gestion des niveaux d'eau, s'est traduite au cours des dernières décennies, par une dégradation de la roselière de l'étang de Vendres, refuge majeur pour un cortège d'oiseaux rares.

En 2002, en liaison avec le programme LIFE Butor étoilé, le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude a mis en place une démarche de plan de gestion concertée visant à définir une véritable stratégie de gestion de cet espace de 4.500 ha : suivi scientifique de l'état des milieux, coordination entre les acteurs de l'eau, partage de l'espace, mise en valeur, travaux de réhabilitation. Ce plan de gestion a été approuvé en 2003 et est alors entré dans sa phase de mise en œuvre (40 actions sur 10 ans) dont la priorité est accordée à la gestion de l'eau.

Ainsi ce programme « Gestion de l'eau » s'organise en deux volets :

- 1- Définir des règles de gestion de l'eau applicables à tous (règlement d'eau).
- 2- Elaborer puis réaliser un programme de travaux de réhabilitation hydraulique.



Un fonctionnement complexe nécessitant entretien et gestion quotidienne



Eté

En été, la roselière s'assèche progressivement sous l'effet du soleil. En hiver elle accueille les crues de l'Aude. Entre l'été et l'hiver le niveau peut varier de plus d'un mètre et la surface en eau de quelques dizaines d'hectares à 1500 en hiver.

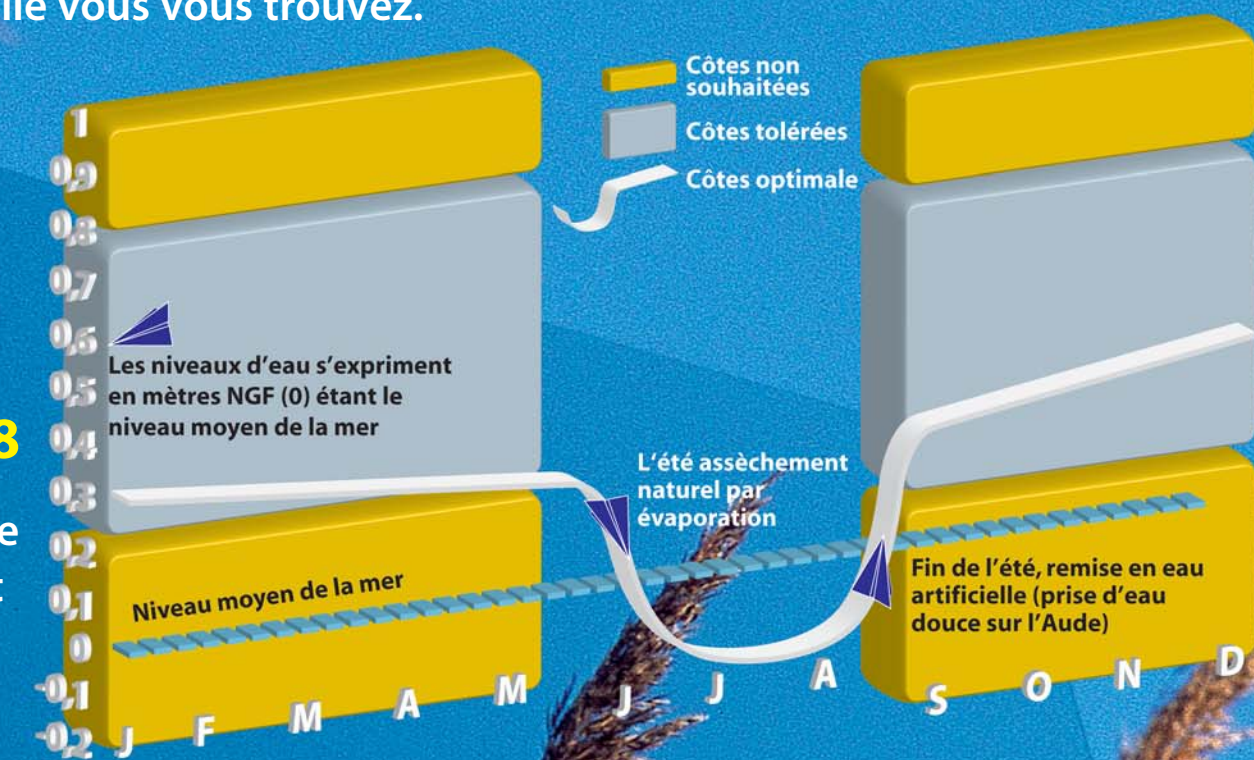


Hiver

1-Un règlement d'eau global, c'est quoi ?

Il s'agit d'un cahier des charges élaboré en concertation avec les principaux acteurs du territoire (propriétaires, chasseurs, éleveurs, agriculteurs, collectivités).

Il fixe les principales règles de manipulations des ouvrages hydrauliques afin de satisfaire les besoins en eau (hauteur d'eau, débit, seuil de salinité...) des milieux naturels et des usages aux différentes périodes de l'année. Le schéma ci-dessous expose les côtes de gestion du principal ouvrage de régulation des niveaux de l'étang de Vendres : la vanne du Chichoulet, à proximité de laquelle vous vous trouvez.



2-Un programme de travaux 2004-2008

Pour satisfaire les usages et améliorer l'état de conservation des milieux naturels il convient également d'engager un programme de travaux qui consistent en :

- l'équipement d'un système de télésurveillance de la vanne du Chichoulet afin d'optimiser la gestion des niveaux d'eau (enregistrements des niveaux et de la salinité) ;
- la réhabilitation des canaux du Capel et de Californie pour améliorer l'alimentation en eau douce de l'étang ;
- la réhabilitation d'un canal interne de l'étang (bordure est) afin d'améliorer la circulation et favoriser le renouvellement de l'eau.

Vous êtes sur le territoire des zones humides des basses plaines de l'Aude, vous y rencontrerez une faune et une flore très riche, mais aussi des activités humaines traditionnelles qui ont façonné cet espace. Respectez-les !